



## CURRICULUM VITAE

### ME VALÉRIE BOUSQUET, AVOCATE

Diplômée en droit (LL.B.) de l'Université du Québec à Montréal, Me Valérie Bousquet est membre du Barreau du Québec depuis 2007. Après cinq années de pratique comme avocate au sein de l'étude PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS S.E.N.C., elle a fondé en 2012 son étude où elle pratique en solo, presque exclusivement en droit du travail.

En 2012 également, elle a conclu un partenariat avec PERREAULT & ASSOCIÉS, un cabinet de professionnels en ressources humaines. En 2014 et 2015, Me Bousquet a enseigné le cours Droit du Travail donné dans le cadre du programme Techniques Juridiques du Collège Ellis (campus de Trois-Rivières).

Me Bousquet pratique principalement en droit du travail et de l'emploi, en droit administratif et en santé et sécurité du travail. Elle représente majoritairement des employeurs devant les tribunaux civils et administratifs, tant en matière d'arbitrage de griefs, d'accréditation, de relations de travail ou d'application de contrat de travail individuel. Elle accompagne également plusieurs employeurs dans la gestion quotidienne de leurs relations de travail misant ainsi sur la prévention des litiges. Me Bousquet a effectué ou collaboré à plusieurs enquêtes en matière de harcèlement psychologique au travail.

Animée par un enthousiasme constant à l'égard de sa profession, Me Bousquet sait trouver des solutions pratiques adaptées à chaque situation. Elle fait preuve de rigueur, de détermination et de pragmatisme dans tous les mandats qui lui sont confiés. Elle a un sens éthique aiguisé, plaçant la valorisation des êtres humains au cœur de sa pratique.